Le Pays des Vallées d'Aure et du Louron

NOTE DE SYNTHESE DU DOSSIER DE CANDIDATURE AU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

JANVIER 2008

PLAN DE LA NOTE DE SYNTHESE

- **LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON**
  - ***Historique du projet***

- **LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON**
  - ***Objectifs, publics visés, moyens, réseau national***

- **LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON**
  - ***une démarche participative et une synergie de Pays***

- **LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON**
  - ***Les effets attendus***

- **LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON**
  - ***Actions et services culturels envisagés***

- **LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON**
  - ***Fonctionnement, coût et financement pour les 5 années à venir***

- **ANNEXES**

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON : *HISTORIQUE DU PROJET*

C'est en 2004, à l'initiative d'E.P.I.V.A.L. en vallée du Louron, à Bordères-Louron, en présence de la D.R.A.C. de Midi-Pyrénées, que les Conseillers Généraux des 3 cantons, Madame Maryse BEYRIE, Messieurs Robert MARQUIE et Michel PELIEU, décident de la candidature au Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron.

Il est convenu de s'en tenir dans un premier temps au seul territoire des 3 cantons du Syndicat Mixte des vallées d'Aure et du Louron et d'envisager à terme une extension géographique dans 2 directions :

- D'abord côté piémont, sur l'ensemble du Pays des Nestes ;
- Ensuite vers les vallées espagnoles du Sobrarbe aragonais, en vue d'un Pays d'art et d'histoire transfrontalier.

Dès lors, l'association « Mémoires des Vallées » a été confirmée dans sa mission d'étude et de pilotage de ce futur Pays d'art et d'histoire.

Cette association a fait avancer le projet :

- A la fois en terme de communication, en y associant les habitants et les acteurs culturels, les collectivités locales et départementales ;
- Et en même temps en terme de préfiguration, de test, du futur Pays d'art et d'histoire, par des actions et animations culturelles élargies à l'ensemble du pays, en particulier lors des journées du patrimoine de Pays du mois de juin.

En avril 2005, « Mémoires des Vallées » remet au Syndicat Mixte des Vallées d'Aure et du Louron, un document intitulé : « Avant-projet de Pays d'art et d'histoire » avec une première évaluation du coût et des financements. Ce document est communiqué à la D.R.A.C. de Midi-Pyrénées ainsi qu'à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication. Cet avant-projet permet d'engager à nouveau la réflexion des uns et des autres, de réduire aussi le coût du projet avant la mise en forme du dossier de candidature.

Sur la base de cet avant-projet, le Conseil Général s'est beaucoup impliqué dans cette démarche de projet : participation à la journée de visite du Ministère de la Culture et de la Communication en février 2007 ; financement et impression du dossier de candidature.

Ce dossier a été déposé au Ministère de la Culture et de la Communication en octobre 2007. Il sera examiné par la Commission Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire le 10 janvier 2008. En cas de succès une convention de Pays d'art et d'histoire sera signée entre l'Etat, le Syndicat Mixte des Vallées d'Aure et du Louron et le Conseil Général des Hautes-Pyrénées.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON : *OBJECTIFS, PUBLICS VISES, MOYENS, RESEAU NATIONAL*

Le label Pays d'art et d'histoire encourage et consacre l'image et la réalité d'un territoire volontaire dont les habitants partagent l'histoire, animent et "font parler" leur patrimoine dans ses trois aspects :

- Le patrimoine naturel et paysager ;
- Le patrimoine architectural, civil et religieux ;
- Le patrimoine des savoir-faire, pastoral, forestier, artisanal, industriel, en termes de « compétences de Pays » traditionnelles et contemporaines.

Objectifs

- Partager l'histoire et le patrimoine de vallées pour mieux construire une identité moderne de Pays ;
- Sensibiliser les habitants, les acteurs et les professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- Initier le public jeune au paysage, au patrimoine, à l'architecture et à l'urbanisme ;
- Développer une politique culturelle et touristique à partir du patrimoine, articulée avec les équipements culturels ;
- Offrir au public touristique des visites de qualité grâce à un personnel qualifié.

Publics visés

- Les habitants et « résidents secondaires » qui, en participant de multiples façons, peuvent ainsi mieux s'approprier, voire se réapproprier, l'histoire du Pays, son patrimoine ;
- Le public jeune, comprenant d'abord les enfants du Pays, les jeunes valléens, puis les enfants d'ailleurs, des scolaires et des étudiants en séjour de découverte, tous sensibilisés à l'histoire et aux savoir-faire du Pays (artisanat, bâtiment, architecture, aménagements paysagers…) ;
- Les visiteurs, touristes et vacanciers, qui peuvent bénéficier d'accueil et d'information sur le Pays et d'une façon générale d'un tourisme culturel de qualité (accès et animation des lieux de mémoire, week-ends du patrimoine, visites guidées, circuits à thèmes, expositions permanentes et itinérantes, éditions et brochures du Pays d'art et d'histoire, évènements culturels, etc.).

Moyens

- Recrutement d'un personnel qualifié agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication, en particulier l'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine et les Guides Conférenciers ;
- Développement d'actions de formation à l'intention des personnels territoriaux, des médiateurs touristiques et sociaux, des associations, des particuliers (prestataires de services, loueurs de gîtes) ;
- Communication et promotion du Pays des Vallées, de l'architecture et du patrimoine à l'intention de publics diversifiés.

Réseau national

Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent un réseau national.
Aujourd'hui le réseau compte environ 140 Villes et Pays d'art et d'histoire. En région Midi-Pyrénées, le réseau comprend 4 Villes d'art et d'histoire (Toulouse, Figeac, Montauban et Cahors) et seulement 2 Pays d'art et d'histoire (Les Bastides du Rouergue et la Dordogne Lotoise).

Ce réseau permet des échanges d'expériences et de savoir-faire.
Il propose également une promotion nationale : "Laissez vous conter la ville, laissez vous conter le pays" par le biais de dépliants, d'affiches et d'une revue "Echanges & patrimoine", et d'un site Internet « www.vpah.culture.fr ».

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON : *UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE ET UNE SYNERGIE DE PAYS*

Synergie et fonctionnement
du futur Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron

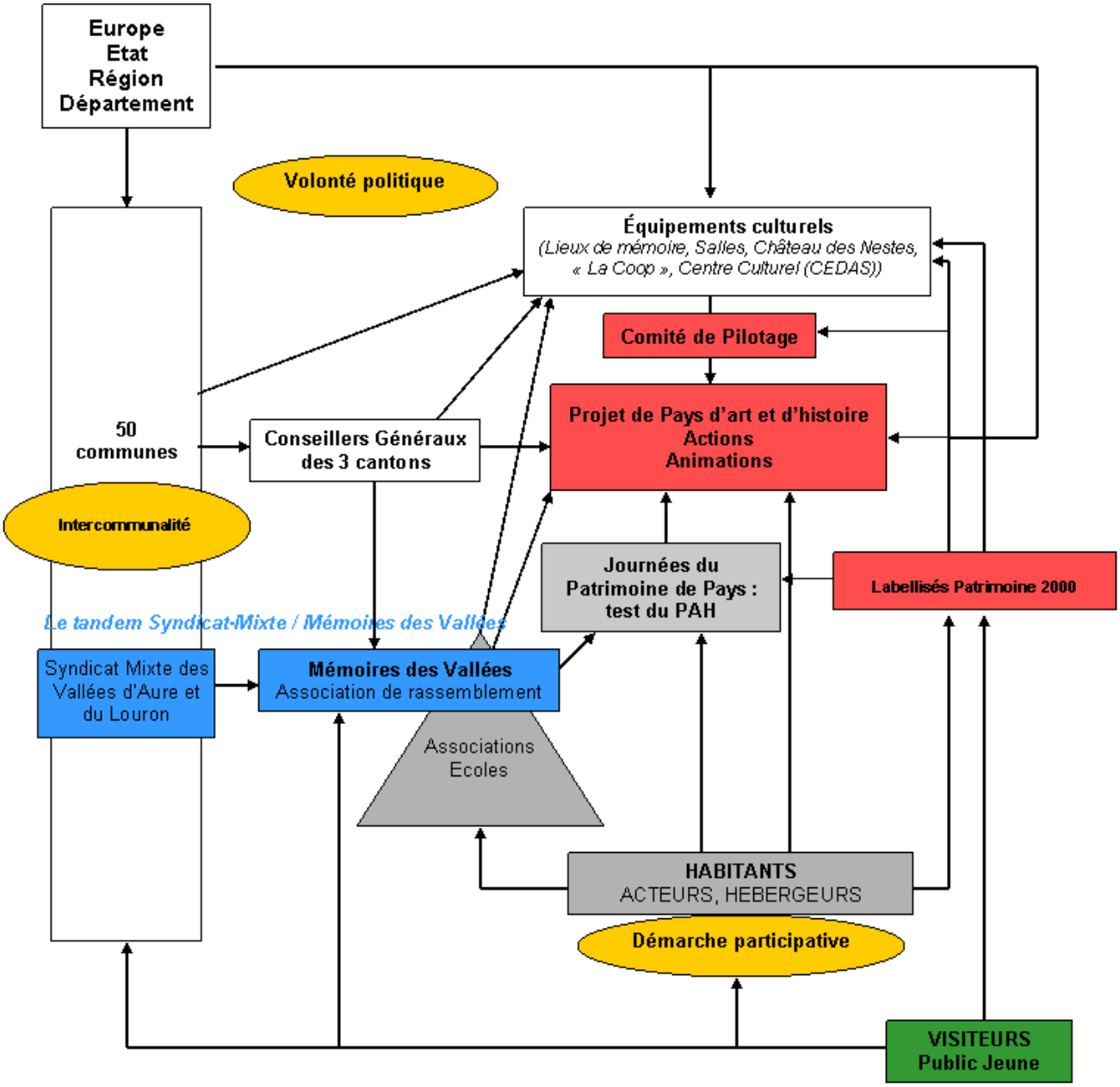

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON : *LES EFFETS ATTENDUS*

Tout en étant d'abord à finalité sociale et culturelle, le projet de Pays d'art et d'histoire entraînera un certain nombre d'effets d'intérêt général et socio-économiques, parmi lesquels :

Des effets culturels :

- L'appropriation de l'histoire et du patrimoine par les habitants, à commencer par les enfants ;
- Les sentiments d'appartenance à un Pays, une vallée, un village ;
- L'apport espagnol à identifier et valoriser ;
- Une nouvelle identité de société et de culture.

Des effets socio-économiques :

- La valorisation des ressources culturelles et patrimoniales ;
- La relance des lieux de mémoire : écomusées, espaces muséographiques, moulins, musée de la Mine, etc. ;
- L'émergence de nouveaux projets, publics ou privés, en relation avec le Pays d'art et d'histoire ;
- La renaissance d'un artisanat de Pays aussi bien utilitaire qu'artistique pour les habitants et les visiteurs, en prélude à un futur P.E.P. (Pôle d'Economie du Patrimoine) ;
- Des perspectives d'emplois, de professions et de revenus, en particulier pour les jeunes, en espérant que le Pays d'art et d'histoire leur donne envie de rester dans les vallées et d'y travailler ;
- Une augmentation sensible du nombre de visiteurs notamment dans le cadre de séjours à visites guidées, de congrès et de séminaires, de colloques, mais aussi grâce aux « week-ends du Patrimoine » qui seront animés dans le cadre du Pays d'art et d'histoire ;
- Une meilleure répartition des flux touristiques sur l'ensemble de l'année ;
- Un élargissement de la saison d'été avec les 2 événements culturels envisagés en juin et en septembre ;
- D'heureux effets qualitatifs et quantitatifs en matière de "tourisme" scolaire dans un Pays des Vallées qui a déjà la réputation d'un laboratoire d'étude du milieu montagnard, de champ d'application et de stages des universités régionales ;
- Des économies d'échelle, des réductions de coût, aussi bien en communication qu'en terme de manifestations culturelles mieux coordonnées.

Des effets de Pays, d'aménagement et d'animation du territoire :

- Le renforcement de l'intercommunalité et le partenariat entre les acteurs du Pays ;
- Le rapprochement des vallées ;
- L'animation des « pôles culturels » ;
- Les services du Pays d'art et d'histoire en faveur de chacun des villages ;
- Un élargissement géographique, à terme, au Pays des Nestes et à l'Aragon.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON : *ACTIONS ET SERVICES CULTURELS ENVISAGES*

Le Pays d'art et d'histoire va faciliter la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ainsi que le partage de la mémoire entre les habitants, les acteurs culturels, les visiteurs.

Dans ce sens, le Pays d'art et d'histoire contribuera à la qualité paysagère et architecturale du Pays.

En outre un véritable « investissement culturel » d'avenir sera entrepris en matière de mémoire et d'enrichissement du « fonds culturel » des vallées. L'accent sera mis sur l'art et la manière de présenter le « Pays des Vallées », le raconter. Dans ce sens, des formations courtes et des « remises à niveau » permettront aux différents acteurs – hôteliers, accompagnateurs de montagne, personnel des Offices de Tourisme, loueurs de gîtes, etc. – de mieux partager le fonds patrimonial et culturel des vallées et ainsi d'en parler mieux, d'une même voix.

Sans oublier le « gascon des vallées », car ce langage des montagnes servira le projet : « Dis-moi les noms d'ici, je connaîtrais mieux ton Pays ».

Par ailleurs, 10 thèmes et lieux forts serviront de repères pour cette démarche patrimoniale :

- L'« étage humain » de la moyenne montagne, à préserver au plan de la qualité paysagère et architecturale ;
- Les chemins de terroir, et de mémoire, ils ont un sens ;
- La forêt et le pastoralisme pour l'économie, et le paysage ;
- La pierre et l'art de bâtir ;
- L'eau dans tous ses états, fil conducteur du patrimoine ;
- Le village : un territoire, un habitat, une communauté, des projets ;
- Arreau, « cité patrimoine », « pôle culturel » de Pays ;
- La « Voie Sacrée » des églises romanes et de leurs richesses intérieures ;
- La frontière et les vallées voisines d'Aragon ;
- Le Pyrénéisme d'Aure et du Louron, à raconter, à écrire.

Autour de ces thèmes et lieux forts du Pays, des actions et animations concrètes seront proposées tout au long de l'année.

Ces actions et animations seront différenciées selon les publics :

- Les habitants mais aussi les « Résidents Secondaires », car beaucoup d'entre eux, à commencer par les enfants, s'attachent au Pays,
- Les enfants des vallées,
- Les enfants d'ailleurs, ceux des classes de découverte, d'environnement, de patrimoine,
- Les enfants des parents en vacances dans le cadre des animations des « 6-12 ans », l'été et les week-ends,
- Les Visiteurs, touristes, vacanciers, accompagnants non-skieurs, festivaliers, etc.

Cet éventail des publics amène à distinguer 2 principaux types d'actions et d'animations :

- Les actions et animations dites de Pays, plus particulièrement destinées aux habitants, aux enfants des écoles et aux « résidents secondaires », autrement dit des actions et animations d'intérêt identitaire et de lien social ;
- Des actions et animations d'intérêt touristique, vacancières, de week-end.

Bien sûr, il reviendra à l'Animateur du Pays d'art et d'histoire de favoriser des actions et animations, autrement dit des « passerelles » pour rassembler les 2 publics, habitants et visiteurs.

Parmi les actions figurant au Projet de Pays d'art et d'histoire, retenons tout particulièrement :

- Des actions et mises en réseau des lieux de mémoire, écomusées, maisons à thèmes, au moment où ces derniers ont quelques difficultés de fonctionnement ;
- Des actions d'accompagnement des projets culturels de village en relation avec les projets d'urbanisme et ceux des Comités des Fêtes ;
- Des créations ou animations de routes et de circuits à thèmes ;
- Des actions « Produits de Terroir », « Souvenirs de Pays », « Artisanat » ;
- Des actions en faveur de l'unité de signalétique ;
- Enfin, des actions avec les « labellisés Patrimoine 2000 ».

Rappelons ici que les vallées regroupent plus de 15 lieux ou projets labellisés « Patrimoine 2000 », sur la quarantaine que compte le Département des Hautes-Pyrénées. Parmi eux :

Les labellisés pour les actions culturelles de Pays

- L'A.I.R.E.L. pour son action intergénérationnelle « Les Jardins du Calvaire » ;
- Le Cercle François MARSAN, avec ses recherches historiques et ses ouvrages ;
- Le CEDAS d'Ancizan, centre de ressources culturelles transfrontalier, proposant des expositions ;
- Mémoires des Vallées pour l'ouvrage : « La Haute Vallée du Louron : Itinérances, patrimoine et morceaux d'histoire » ;
- Le Foyer Culturel de Saint-Lary proposant des expositions et des concerts.

Les labellisés de lieux et de sites ouverts au public

- L'association Vallée d'Aure, d'hier et d'aujourd'hui et son musée d'Ancizan ;
- L'Arixo de Loudenvielle, espace muséographique, lieu de mémoire ;
- L'association du Moulin de la Mousquère ;
- Le Moulin de Saoussas ;
- La Filature artisanale de Sarrancolin ;
- La chèvrerie « Le Pitou » et son exposition permanente sur « La moyenne montagne ».

Les labellisés de circuits et de visites guidées

- Les « itinérances au fil de l'eau » de Mémoires des Vallées ;
- L'association des Amis de Saint-Jacques pour la mise en valeur du chemin de Saint-Jacques ;
- L'association Arixo pour ses circuits et visites guidées ;
- L'Office de Tourisme d'Arreau et les visites guidées de la « cité patrimoine » ;
- EPIVAL et le chemin d'interprétation dans les Gorges de Clarabide, transfrontalier ;
- Le sentier transfrontalier d'Aragnouet (en voie de labellisation).

Evidemment, le futur Pays d'art et d'histoire aura aussi à développer des Services Culturels de Pays d'art et d'histoire, parmi lesquels :

- **Les conférences, expositions et rencontres à thèmes ;**
- **Les sites et monuments de l'année ;**
- **Le Service Educatif :**
  - *en direction des enfants du Pays*
  - *en direction du jeune public visiteur en classe de découverte, d'environnement, de patrimoine*
  - *en direction du public universitaire : le « campus valléen » et les chantier de jeunesse*
  - *en direction du jeune public en vacances*
- **Les jeux sur le patrimoine ;**
- **Les produits composés « montagne et culture » et les animations culturelles de substitution ;**
- **Les week-ends du Patrimoine ;**
- **Les « automnalités » en relation avec le Département des Hautes-Pyrénées ;**
- **Les manifestations de marque et celles liées au calendrier patrimonial ;**
- **Les Journées du Patrimoine de Pays.**

Enfin, le Pays d'art et d'histoire aura à lancer 3 événements culturels majeurs :

- **Un événement de printemps, plutôt « patrimoine nature », au fil de l'eau ;**
- **Un événement estival en relation avec les églises et la « Voie Sacrée » ;**
- **Une manifestation plutôt culturelle et littéraire, à l'automne.**

La mise en œuvre de ces 3 événements se fera sous forme d'un véritable « chantier culturel » à l'année sur l'ensemble du territoire.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES VALLEES AURE ET LOURON : *FONCTIONNEMENT, COUT ET FINANCEMENT POUR LES 5 ANNEES A VENIR*

L'utilisation optimale de l'existant et du partenariat

Tant pour mieux ancrer le projet dans les vallées, que pour utiliser au mieux les « compétences de Pays », il est prévu un fonctionnement en partenariat et l'utilisation au mieux des ressources humaines existantes, en particulier le réseau associatif du Pays.

L'essentiel sera de coordonner et de fédérer le dynamisme et les compétences des uns et des autres. Ce partenariat va bien dans l'esprit du Pays d'art et d'histoire qui favorise la mise en réseau des acteurs culturels et touristiques.

C'est dire aussi que dans ces conditions de mise en réseau, une structure légère suffira à la gestion et à l'animation du Pays d'art et d'histoire.

Le tandem Syndicat Mixte (ou SIVU) – Association Mémoires des Vallées

C'est alors que le maître d'ouvrage du Pays d'art et d'histoire, Syndicat Mixte ou SIVU du Pays d'art et d'histoire, pourrait confier la mise en œuvre du projet à l'association Mémoires des Vallées.

Une convention serait établie avec cette association qui intègrera en son sein l'Animateur du Pays d'art et d'histoire appelé plus précisément Animateur de l'Architecture et du Patrimoine.

Cet animateur bénéficiera non seulement des équipements et de l'expérience de Mémoires des Vallées, mais encore de tout le réseau associatif du Pays.

Voilà un avantage considérable pour la mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire.

Sans parler que ce réseau associatif permettra des réductions de coûts d'investissement et de fonctionnement.

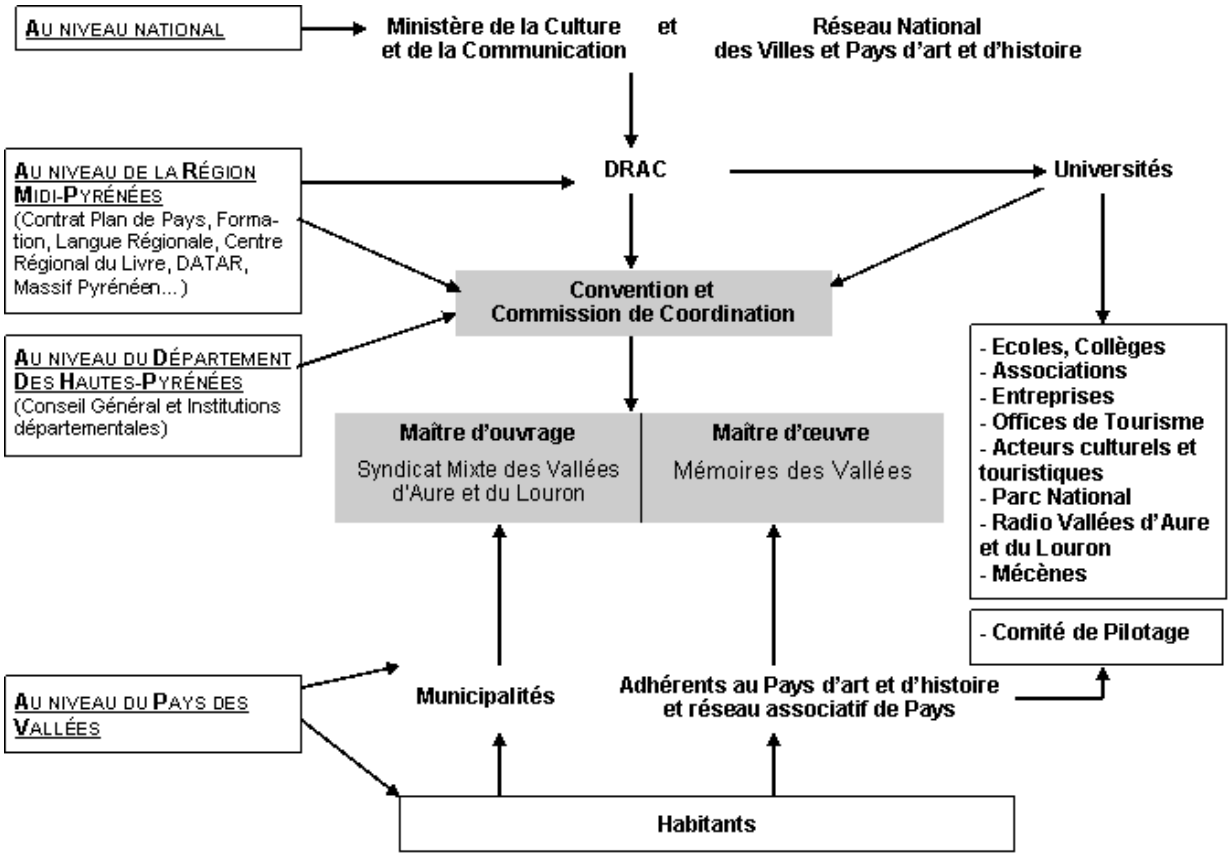

Un CIAP déconcentré en 3 lieux et bâtiments existants

Les études concernant ce CIAP seront menées à partir de 2010.

D'ores et déjà, un échange de point de vue entre les Conseillers Généraux et le maire d'Arreau a permis de s'accorder sur un certain nombre de points, parmi lesquels :

- La création du CIAP ne nécessite pas de construction puisque des bâtiments existants peuvent y être consacrés ;
- Le réaménagement en cours du Château des Nestes dans le cadre du projet INTERREG « Continua Pirineum » permet, dès l'année 2008, de faire accueil, « vitrine » et lieu central du Pays d'art et d'histoire ;
- En plus de ce Château des Nestes, particulièrement bien placé, et qui abrite aussi l'Office de Tourisme, le futur CIAP pourrait s'étoffer de deux autres bâtiments :
  - L'Arixo, espace muséographique et lieu de mémoire à Loudenvielle, particulièrement adapté aux thèmes du patrimoine bâti et en particulier à l'art religieux, autour duquel s'animeraient les ateliers d'architecture et de restauration ;
  - La Maison du Néouvielle à Vielle-Aure, aux portes du Parc National, à deux pas de l'Office de Tourisme du canton, centrée davantage sur le patrimoine naturel et paysager.

Cette déconcentration du CIAP qui apparaît cohérente à bien des égards, n'entraînera pas de coûts importants. En effet, les investissements se limiteront à quelques aménagements intérieurs de bâtiments qui sont en excellent état à ce jour.

Enfin, la géographie des vallées, et aussi la réflexion de Madame BEYRIE, Conseillère Générale du canton de Vielle-Aure, nous amène à insister sur le rôle des Offices de Tourisme du Pays en relai du CIAP. Dans ce sens, chacun d'eux sera doté d'un « espace présentoir » du Pays d'art et d'histoire.

Les coûts de fonctionnement : autour de 136 000 € par an (160 000 € en cas d'extension au Pays des Nestes)

A l'exception du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (C.I.A.P.), dont les premières études seront menées en leur temps, à partir de 2009, les coûts du Pays d'art et d'histoire ont fait l'objet d'une réflexion approfondie tout au long des années 2005-2006.

Diverses estimations ont été soumises aux élus, puis revues, réactualisées à la lumière des contraintes exprimées.

Coûts répartis par chapitre de dépenses	2008	2009	2010	2011	2012
				Avec extension au Pays des Nestes	
1- Mission d'étude d'extension du Pays d'art et d'histoire (Neste et Aragon	---	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
2- Recherche et sauvegarde de la mémoire et du patrimoine et Fonds de documentation des vallées.	1 000 €	4 000 €	4 000 €	6 000 €	6 000 €
3- Formations, mises à niveau des acteurs	1 000 €	10 000 €	10 000 €	1 000 €	10 000 €
4- Service Educatif	2 000 €	6 000 €	6 000 €	7 000 €	8 000 €
5- Communication et signalétique	.21 000 €	8 000 €	8 000 €	10 000 €	8 000 €
6- Actions et animations culturelles	6 000 €	9 000 €	9 000 €	12 000 €	12 000 €
7- Divers Actions, projets liés au Pays d'art et d'histoire, au calendrier culturel	5 000 €	7 000 €	7 000 €	8 000 €	9 000 €
8- Coût de fonctionnement de la structure de gestion et l'animation du Pays	53 000 €	77 000 €	88 000 €	103 000 €	103 000 €
Coût total du Pays d'art et d'histoire	**89 000 €**	**125 000 €**	**136 000 €**	**151 000 €**	**160 000 €**

Le plan de financement

	2008	2009	2010	2011	2012
Autofinancement des 3 cantons	**27 000 €**	**53 000 €**	**64 000 €**	**73 000 €**	**78 000 €**
Dont autofinancement sur recettes (animations, visites guidées, Service Educatif, ventes d'ouvrages)	5 000 €	19 000 €	26 000 €	29 000 €	32 000 €
Dont « contribution » de Pays	22 000 €	34 000 €	38 000 €	44 000 €	46 000 €
Financements extérieurs	**62 000 €**	**72 000 €**	**72 000 €**	**78 000 €**	**82 000 €**
Dont Département,	25 000 €	26 000 €	26 000 €	28 000 €	30 000 €
Dont Région, Etat, Europe (FSE)	37 000 €	46 000 €	46 000 €	50 000 €	52 000 €
TOTAL FINANCEMENT	**89 000 €**	**125 000 €**	**136 000 €**	**151 000 €**	**160 000 €**

Concernant les financements extérieurs, on a vu, plus haut, que les financements du Département et de la Région étaient déjà bien engagés.

Il apparaît que la part du Pays des Vallées s'élève à environ 45% du financement total du projet.